VISITE DU COMITÉ TRAN DU PARLEMENT EUROPÉEN

Réf: CC/CP (16)03

Le Secrétaire Général de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR), Monsieur Hans Van der Werf, a reçu les eurodéputés du Comité TRAN pour une visite officielle le 11 mai 2016.



À PROPOS DE LA CCNR

La CCNR est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

Des rencontres régulières entre le Comité TRAN du Parlement européen et le Secrétariat de la CCNR

Le Comité TRAN et le Secrétariat de la CCNR s'étaient déjà rencontrés à deux reprises auparavant (en 2001 et en 2011). Cette troisième rencontre, le 11 mai 2016, marque l'intention des deux institutions d'établir une information mutuelle en vue de développer autant de synergies que possible dans l'intérêt de la promotion de la navigation intérieure.

Le Comité TRAN, par la voix de son président, Monsieur Michael Cramer (Groupe des Verts), a insisté sur l'importance d'un échange régulier sur les questions d'actualité de la navigation intérieure afin de pouvoir tenir compte des informations recueillies pour les travaux en cours au Parlement.

Cette rencontre était notamment l'opportunité pour le Secrétariat de la CCNR de présenter aux eurodéputés la nouvelle gouvernance européenne dans le domaine réglementaire de la navigation intérieure mise en place par la création du Comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) en 2015. Le nouvel organe a adopté le 26 novembre 2015 le Standard européen établissant les prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure (FS-TRIN).

Échange de vues sur le projet de directive pour les qualifications professionnelles

Cet échange entre les deux institutions a eu trait à des sujets au cœur même de l'actualité de la navigation intérieure. Le Comité TRAN vient en effet d'achever le trilogue sur la nouvelle directive relative aux prescriptions techniques. La question du maintien du renvoi dynamique aux standards, laquelle concerne directement la compétence du Parlement européen, a d'ailleurs été évoquée lors de la rencontre. Par ailleurs, le Comité va bientôt examiner le projet de directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles dans la navigation intérieure. Les eurodéputés ont témoigné d'un franc intérêt pour le sujet car il touche à des points essentiels pour les citoyens de l'Union européenne dont ils sont les représentants directs : travail, formation professionnelle, environnement, sécurité: autant de thèmes concernés par la nouvelle directive.

Madame Gesine Meißner (Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe), rapporteur du projet de directive, a entre autres abordé la question des connaissances de secteur, qui attire toute l'attention des parties prenantes. Le Secrétariat a rappelé que les connaissances de secteur font partie intégrante du système réglementaire rhénan. Ces compétences supplémentaires sont en effet nécessaires pour assurer la sécurité de la navigation.

Accueil au Port Autonome de Strasbourg (PAS) par la présidente, Madame Catherine TRAUTMANN

La rencontre s'est conclue par une visite du Port Autonome de Strasbourg (PAS), menée par son directeur général Jean-Louis Jérôme et Frédéric Doisy, directeur général délégué.

La présidente du PAS, Madame Catherine Trautmann, a honoré cette visite de sa présence. L'ancienne maire de Strasbourg, qui a également siégé au Parlement pendant près de dix ans a souligné l'importance des activités portuaires pour la ville de Strasbourg et a évoqué entre autres les projets innovants actuellement en cours tels que le développement d'un éco-quartier au sein du Port.



Palais du Rhin

2, place de la République F| 67082 Strasbourg Cedex

Tél. **+33 (0)3 88 52 20 10** Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org www.ccr-zkr.org